

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2015

Volume XVI

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

L'ANNUS HORRIBILIS D'IBRAHIM BOUBACAR KEÏTA

DE LA FIGURE DU PRÉSIDENT DE CRISE A LA CRISE PRÉSIDENTIELLE MALIENNE

PAR

VIRGINIE BAUDAIS (*) et GRÉGORIE CHAUZAL (**)(***)

Elu en août 2013 avec plus de 77% des voix, le nouveau Président malien, Ibrahim Boubacar Keïta (dit « IBK »), a depuis déçu ses principaux soutiens. Le contexte accéléré de la campagne électorale et celui de l'intervention militaire française avaient pourtant donné au candidat les moyens de devancer significativement ses principaux adversaires. Utilisant habilement l'image d'homme « à poigne » héritée de ses années à la primature, IBK s'est ainsi rapidement imposé comme l'homme de la situation à l'intérieur comme à l'extérieur, le seul capable de redresser un pays traumatisé par une succession de crises. Depuis janvier 2012, le Mali a en effet eu à connaître une nouvelle reprise de la rébellion touareg (17 janvier), l'occupation des grandes villes du Nord par les groupes armés et des organisations terroristes (mars-avril), un coup d'Etat improvisé d'hommes en armes (22 mars) et le déclenchement d'opérations militaires internationales sur son territoire (11 janvier 2013).

S'il est parvenu à donner quelques gages rassurants à ses partenaires, en accompagnant par exemple la marginalisation politique des militaires responsables du coup d'Etat, IBK peine toutefois à convaincre de sa volonté d'initier aujourd'hui un dialogue franc et constructif avec les groupes armés du Nord. Les attermoissements ayant accompagné les discussions inter-maliennes à Alger en témoignent. Ses choix de – tentative de – reconquête des régions septentrionales par les armes ont affaibli Bamako et cristallisé les positions des uns et des autres. De même, un certain nombre de ses postures, souverainistes à l'excès, n'auront servi qu'à radicaliser les positions des groupes qui, au Nord comme au Sud, refusent le principe d'une solution négociée. S'il sait pouvoir compter sur la défiance naturelle des populations du Sud à l'égard des communautés du Nord et du soutien d'une grande majorité de la population malienne sur cette question, IBK est aussi particulièrement attendu sur sa capacité à apporter des réponses aux défis économiques et sociaux du Mali. Dans ce contexte, l'affaire de l'achat d'un nouvel avion présidentiel dispendieux ou celle, plus

(*) Docteur en Science politique, spécialiste du Mali.

(**) Chercheur associé au laboratoire « Les Afriques dans le monde ».

(***) Cet article a été rédigé courant novembre 2014.

litigieuse encore, de contrats douteux pour des marchés d'équipement des forces armées sont venues fragiliser sérieusement la position du chef de l'Etat. Des nominations trop « familiales » – son fils Karim à la tête de la Commission de la défense de l'Assemblée nationale, que son beau-père préside – semblent également peser dans le désamour naissant des Maliens envers leur Président.

Usant rapidement son capital politique, IBK, ayant perdu peu à peu l'ensemble de ses soutiens, en vient à refuser de s'impliquer personnellement sur les dossiers les plus stratégiques du moment. La question du dialogue et de la réconciliation inter-malienne apparaît ainsi déléguée à ses ministres et aux membres de l'équipe internationale de médiation. Dans ces conditions, un isolement présidentiel ne peut, à terme, être catégoriquement exclu.

LA CONSTRUCTION DE LA FIGURE PRÉSIDENTIELLE D'IBRAHIM BOUBACAR KEÏTA

Alors que les crises, sécuritaires puis politiques de 2012 ont contribué à mettre en lumière les fragilités anciennes du Mali, elles ont permis à Ibrahim Boubacar Keïta de revenir sur le devant de la scène politique et de réussir un retour aussi rapide qu'inattendu.

De soutien à opposant au régime d'Amadou Toumani Touré

D'avantage habitué aux compliments sur sa bonne gouvernance, sa tolérance religieuse et sa liberté de la presse, le Mali s'est, avec la crise de 2012, retrouvé pris au piège de la communication de crise. Ses faiblesses, celles de ses dirigeants, des complicités supposées établies au plus haut niveau avec les narco-trafiquants, les ingérences des pays voisins sur son territoire, tout semble désormais mettre au jour la supercherie des « années » Amadou Toumani Touré » (« ATT ») et l'état réel du pays vingt ans après la chute du régime militaire de parti unique (26 mars 1991).

Des partenaires historiques comme la France ou les Etats-Unis reconnaissent à demi-mot avoir délibérément ignoré les dérives passées et les écarts de leur « bon élève ». Les réactions à l'affaire « Air cocaïne » en 2009, en référence au crash d'un Boeing en provenance d'Amérique latine près de Gao, avaient déjà révélé le « malaise » existant au sujet du Mali. Sans remettre en cause leur coopération, les pays occidentaux avaient toutefois pris conscience des affinités objectives liant certains responsables locaux maliens aux réseaux illicites transfrontaliers. L'urgence sécuritaire (multiplication des enlèvements de ressortissants étrangers) et l'engagement important de moyens sur le « théâtre » (avec les initiatives sécuritaires française, « Plan Sahel », et américaine, « Trans-Saharan Counter-Terrorism Partnership ») encourageaient néanmoins la prudence et un niveau limité de communication.

Du côté des pays de la sous-région, le Mali perdait aussi progressivement de son aura. Certes, Amadou Toumani Touré s'était illustré en 1991 alors qu'il commandait la garde présidentielle par son soutien aux journées révolutionnaires de mars puis, quelques mois plus tard, par la remise du pouvoir à un président civil démocratiquement élu ; c'est lui également qui, après son élection présidentielle en 2002 – dont la sincérité a été depuis mise en doute –, avait institutionnalisé une « pause » du temps politique avec la formule du « gouvernement de consensus ». Son engagement en faveur de l'unité et de la stabilité au Mali ne pouvaient souffrir aucun doute sérieux. Las, les recettes de son succès contribuaient aussi à créer les déséquilibres qui, quelques années plus tard, allaient en grande partie expliquer l'effondrement du régime. S'il payait au prix fort sa tranquillité politique, en cooptant ses opposants ou en laissant prospérer les trafics, Amadou Toumani Touré posait aussi de sérieux problèmes à ses voisins qui subissaient les ingérences de groupes armés (trafiquants ou terroristes) sur leurs territoires. La Mauritanie s'est ainsi de plus en plus ouvertement plainte des tentatives de déstabilisation en provenance du Nord-Mali et des complicités supposées des autorités de Bamako ou, a tout le moins, de leur absence de coopération dans le domaine de la surveillance des frontières. Conduit à user de son droit de poursuite sur le territoire malien, Nouakchott devait aussi privilégier une approche unilatérale de sa sécurité et limiter en conséquence les échanges de renseignement avec le voisin malien – trop « perméable » à ses yeux. Les attentats ou tentatives d'attentats en Mauritanie à partir de 2009 ont ainsi marqué un tournant dans les relations bilatérales et contribué à écorner significativement l'image des autorités maliennes dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

D'allié au régime d'ATT durant le premier quinquennat (2002-2007), IBK s'est mué en opposant (2007-2012), reprenant sa liberté d'action avec en ligne de mire la présidentielle de 2012 (1). Le premier opposant au régime s'est dès lors activé à multiplier les contacts au plus haut niveau, sans toutefois faire des questions de sécurité un pilier de son engagement. Dans le collimateur d'IBK, les neuf priorités du « Programme pour le développement économique et social » de son concurrent, parmi lesquelles quelques vœux pieux (croissance économique à 7%, meilleure compétitivité, etc.) et beaucoup de promesses non tenues (création de 50 000 nouveaux emplois dans la fonction publique, construction de 10 000 logements sociaux, etc.) sur lesquels IBK entendait capitaliser au cours de

(1) Lors de la rentrée parlementaire de 2005, IBK, alors président de l'Assemblée nationale, marque son opposition au consensus – tout en continuant à autoriser des membres de son parti à siéger au gouvernement v : « *La construction de la démocratie et d'une société de justice est certes une œuvre de longue haleine et d'apprentissage continu. C'est pourquoi il serait souhaitable que tous les acteurs de la vie nationale fassent montre de rigueur, en même temps que d'engagement réel à contribuer à son ancrage. Cela n'est sûrement pas facile car il suppose la capacité à s'oublier pour n'envisager que l'intérêt réel de la nation. Cela se traduit par le refus des combinaisons qui violent allègrement les principes élémentaires sur lesquels se construit une vraie démocratie* », « Célébration des 10 ans du RPM : le Rassemblement pour le Mali est prêt pour la victoire », *Le Prétoire*, 30 juin 2011.

la campagne pour les élections présidentielles de 2012. Alors qu'Amadou Toumani Touré avait décidé de ne pas se représenter (l'article 30 de la Constitution interdit plus de deux mandats), le chef de l'Etat sortant avait toutefois choisi de soutenir son dauphin, l'ancien premier ministre Modibo Sidibé. La campagne de 2012 devait donc logiquement opposer le bilan, politique et social, d'Amadou Toumani Touré à Ibrahim Boubacar Keïta.

Avec la reprise de la rébellion dans le nord du Mali en mai 2006, IBK a également été conduit à critiquer son prédécesseur sur sa posture trop conciliante à l'égard des problématiques septentrionales. S'il condamne la violence des groupes armés responsables, à ce moment-là, d'attaques localisées contre des forces armées maliennes installées à Kidal et Ménaka, il conteste aussi la décision trop rapide de négociation d'Amadou Toumani Touré : « *Certes, nous ne sommes pas des va-t'en guerre ! Personne ne souhaite jamais la guerre. Mais s'agit-il de cela ? Nous disons non. Ne nous laissons pas abuser. Il y avait simplement des responsabilités à assumer et rien d'autre. Traiter les problèmes aux véritables niveaux ou ils se posent. C'est tout !* (2) » L'intermédiation algérienne n'y change rien. IBK regrette le choix précipité d'un accord, signé à Alger le 4 juillet 2006, et l'absence de décisions fortes sur la nature réelle du problème posé tandis que la démilitarisation des régions du Nord favorisera aussi l'installation des groupes terroristes et le développement des trafics. Derrière ces déclarations, les élections présidentielles de 2007 sont dans tous les esprits. Si Amadou Toumani Touré espère acheter la paix et être en mesure d'organiser les scrutins dans des conditions acceptables de transparence sur la totalité du territoire malien, IBK tend, de son côté, à discréditer le chef des armées sur un sujet en appelant directement à la fierté et au nationalisme des Maliens. Ces thèmes resteront chez IBK un leitmotiv politique central pour les années à venir.

2007-2012 : le second mandat d'Amadou Toumani Touré et la traversée du désert d'IBK

Avec la réélection de son rival en 2007, Ibrahim Boubacar Keïta a expérimenté sa première véritable traversée du désert. S'il est parvenu *in extremis* à conserver son siège de député de la commune IV de Bamako – contre Moussa Mara qui, alors jeune inconnu, était parvenu à mettre en ballottage l'indétrônable « seigneur de Sebenikoro » –, il perd en revanche la présidence de l'Assemblée nationale et les moyens financiers et symboliques qui lui sont associés. Pour IBK, la question de ses capacités à maintenir à flot le Rassemblement pour le Mali, son parti, se pose. Onze députés seulement représentent désormais le RPM à l'Assemblée nationale (sur les 147 sièges au total). Lui-même ne devrait sa réélection qu'à l'intervention

(2) Déclaration du Bureau politique national du Rassemblement pour le Mali, 12 juil. 2006, disponible sur le site Internet ibk2007.over-blog.net/article-10089823.html (consulté le 10 nov. 2014).

personnelle d'Amadou Toumani Touré, qui aurait craint les conséquences d'une marginalisation complète d'IBK pour sa propre stabilité.

Déjà, des cadres choisissent de quitter le parti pour intégrer le gouvernement et certains militants contestent son choix de demeurer extérieur aux affaires, inquiets des capacités de survie du RPM jusqu'aux élections suivantes de 2012. C'est toutefois sans compter sur les soutiens d'IBK, ses réseaux accumulés au cours de sa longue carrière – en tant que Premier ministre entre 1997 et 2000 ou Président de l'Assemblée nationale entre 2002 et 2007 – et ses solides amitiés au sein de l'Internationale Socialiste – dont il assure la vice-présidence à partir de 1999 – ou de l'Union parlementaire africaine. Son affiliation supposée – et en outre très largement commentée – à la franc-maçonnerie expliquerait aussi, pour certains, sa capacité de résistance aux crises et les amitiés fidèles qu'il est parvenu à conserver en dépit des aléas de sa vie politique. Depuis longtemps au Mali, IBK « subit » une réputation de « grand bourgeois », de noble se revendiquant – comme tous les Keïta du Mali, à commencer par le père de l'indépendance, Modibo Keïta, descendant de l'illustre empereur malien Soundjata Keïta, le fondateur du Mali au XIII^e siècle –, lui, le fils unique d'une famille particulièrement aisée et l'un des enfants les mieux chéris de la Troisième République malienne. S'il a occupé parmi les fonctions politiques les plus illustres du pays et longtemps incarné l'image de son parti à l'international, le quinquennat ouvert avec la réélection d'Amadou Toumani Touré en 2007 l'a considérablement affaibli. Attaqué avec véhémence sur sa campagne électorale – pendant laquelle il aurait été trop souvent absent du pays et se serait révélé trop éloigné des réalités –, IBK est contraint de prendre du recul. Le nouveau statut conféré à l'opposition parlementaire lui permet d'en revendiquer le *leadership* et, par conséquent, de se positionner directement dans la perspective des élections présidentielles de 2012. Le RPM étant le grand perdant des élections législatives de 2007 (passant de 35 députés à 11), l'arène politique se referme sur les soutiens du président ATT, marquant la fin du « consensus politique ».

Si IBK est alors contraint de se mettre en retrait des affaires de l'Etat après sa défaite à l'élection présidentielle en 2007 pour mieux se positionner pour 2012, il s'est en revanche toujours refusé à abandonner les attributs les plus visibles du pouvoir et à renoncer, même sur la forme, aux espoirs d'une future victoire. C'est ainsi qu'il est toujours été escorté par plusieurs véhicules et gardes du corps armés, tandis que sa résidence privée fait l'objet d'une protection militaire officielle constante. IBK s'est donc constamment attaché à apparaître symboliquement comme un chef d'Etat *bis*, le candidat le plus naturel à la succession d'Amadou Toumani Touré. C'est néanmoins avec la crise de 2012 qu'IBK est le plus directement apparu comme un candidat incontournable et l'une des options les plus crédibles au régime politique déchu. Alors que son image a pu se troubler, quelques heures après le coup d'Etat, en raison de ses accointances

supposées avec les *leaders* putschistes (3), il a toutefois réussi à reprendre rapidement la main. Fort d'un soutien important au niveau international, IBK a rapidement fait course en tête. Reçu dans les principales capitales européennes, américaine, chinoise ou russe, IBK s'est rapidement imposé. Sans plan précis pour le retour à la paix ou la stabilisation du pays, il est parvenu à convaincre et à marginaliser ses rivaux, Soumaila Cissé en tête. Après plus de vingt années de vie politique active, IBK est ainsi finalement investi le 4 septembre 2013 à la tête de l'Etat malien, en présence de délégations internationales nombreuses et de personnalités de premier plan, le Roi du Maroc ou le Président français notamment.

IBK PRÉSIDENT :

DU « KANKELENTIGI » (L'HOMME DE PAROLE) A LA DÉSILLUSION

Après s'être enthousiasmée de l'élection d'IBK, considéré comme le seul candidat capable de sortir le pays de l'ornière et de soutenir la démocratie malienne, la « communauté internationale » n'a pas tardé à exprimer de plus en plus ouvertement ses doutes quant aux capacités réelles d'IBK à faire face aux défis. Les dérives, réelles ou supposées, inquiètent. Les rumeurs d'affairisme et de clanisme se multiplient à un moment où, pourtant, le régime avait promis l'exemplarité. L'achat d'un nouvel avion présidentiel à plusieurs centaines de millions d'euros, l'installation de fidèles ou membres de sa famille aux postes à responsabilité ou l'attribution litigieuse de marchés publics ont écorné l'image du chef de l'Etat. La mauvaise gestion des affaires a aussi touché les caciques de la politique malienne, à l'instar de Soumeylou Boubeye Maïga (4), contredisant plus encore la volonté de rénovation de l'Etat. Les pays partenaires étrangers du Mali n'hésitent pas, eux non plus, à exprimer – parfois publiquement – leurs doutes sur le régime et à interroger la volonté ou les capacités d'IBK à relever les défis, nombreux, de la stabilisation.

(3) A la différence d'autres *leaders* politiques maliens (Soumaila Cissé notamment), IBK n'a jamais été inquiété par les putschistes et sa résidence personnelle n'a fait l'objet d'aucune surveillance particulière par les putschistes. Cette situation a alimenté les rumeurs lui prêtant un rôle actif dans le renversement du président Touré. Le non-respect du « pacte de 2007 » – Amadou Toumani Touré aurait promis à IBK de n'effectuer qu'un mandat en échange de sa reconnaissance des résultats contestables de 2002 – et la volonté d'ATT de privilégier Modibo Sidibé, son ancien Premier ministre, expliqueraient ce « coup préventif » et le traitement privilégié dont il aurait été l'objet de la part des putschistes. Sans jamais prendre clairement position en faveur du capitaine Sanogo, IBK n'a jamais pris non plus la peine de dénoncer vigoureusement le coup d'Etat, se contentant de simples déclarations de principe. Il a même choisi de s'allier avec la Coordination des organisations patriotiques du Mali (COPAM), une organisation « civile » proche des putschistes, afin de réclamer le départ de Président par intérim. Sur l'intervention militaire française, IBK s'est montré tout aussi discret, attendant le 4 février 2013 pour officiellement « remercier la France, du fond du cœur, ainsi que tous les pays amis qui apportent leur soutien à cette opération », lors du Conseil de l'Internationale Socialiste, à Cascais, au Portugal).

(4) Membre influent de l'ancien parti présidentiel ADEMA, Boubeye Maïga a également dirigé la Sécurité d'Etat malienne sous le président Alpha Oumar Konaré. Il a été nommé ministre de la Défense dans le premier gouvernement d'IBK.

« Kankelentigi » – surnom donné à IBK par ses partisans – n'a pourtant pas chômé et force est de lui reconnaître certains mérites. Notamment, bien sûr, la marginalisation du capitaine Sanogo, l'ancien *leader* putschiste responsable de la chute d'ATT le 22 mars 2012 – et promu entre temps au grade de « général » par le prédécesseur d'IBK – : poursuivi par la justice malienne pour le meurtre supposé de plusieurs militaires maliens loyalistes suspectés d'avoir fomenté un contre coup d'Etat, Sanogo a désormais perdu une part significative de son influence (5). Comme il s'y était engagé au cours de la campagne, IBK s'est ainsi imposé, sans trop de heurts, comme « seul capitaine à bord du bateau Mali ». Sur les autres défis de la stabilisation malienne en revanche, le président Keïta a déçu. Malgré un départ encourageant et le soutien explicite de la communauté internationale, IBK n'est pas parvenu à dépasser les écueils des précédentes transitions, ni à promouvoir d'approche véritablement inclusive de la résolution de crise.

La gestion de l'Etat par IBK laisse également entrevoir une approche à géométrie variable entre un Sud « utile », qui semble faire l'objet de plus de préoccupations, et le nord du pays, dont la résolution de la crise semble entièrement déléguée au Premier ministre – lequel prend des prises de position intransigeantes qui ne sont pas de nature à encourager le dialogue – et au ministre des Affaires étrangères – plus enclin au dialogue et représentant de l'Etat à Alger. Alors qu'IBK n'a pas hésité à faire montre de sévérité, pourfendant avec virulence la gestion d'ATT lorsqu'il s'est retrouvé dans l'opposition en 2007, le Président est aujourd'hui très discret et avare de déclarations, préférant concentrer son action sur la gestion interne de l'Etat.

Du volontarisme réformateur des premiers mois...

Immédiatement après son élection, IBK a entrepris de s'attaquer aux indispensables réformes institutionnelles, en lançant deux chantiers fondamentaux : les Assises de la décentralisation (21-23 octobre 2013) et les Assises nationales pour le développement des régions du Nord (1^{er}-3 novembre 2013). En engageant ces deux chantiers, le nouveau Président respecte la lettre des Accords de Ouagadougou qui, signés en juin 2013, annonçaient l'organisation, soixante jours après l'élection présidentielle, d'un dialogue inclusif sur l'organisation administrative et institutionnelle du pays, en particulier concernant la région de l'Azawad – la zone septentrionale du Mali dont l'indépendance est revendiquée par plusieurs groupes armés. Ces différentes initiatives de la fin d'année 2013 ont renforcé l'image d'un président volontariste, cherchant à redonner à Bamako sa place de capitale et de lieu des discussions sur l'avenir du pays et replaçant les enjeux institutionnels dans le cadre global de la réforme de

(5) Arrêté le 17 novembre 2013, le général Sanogo est d'abord détenu à l'école de police de Bamako, avant d'être transféré – avec 5 membres de l'ex-junte – au poste militaire de Silingué le 17 mars 2014.

l'Etat et de la gouvernance. Dans la vision du président Keïta, les affaires maliennes doivent trouver des solutions internes et quitter la capitale burkinabé.

Les états généraux de la décentralisation se tiennent en premier : IBK y évoque la nécessité d'un Etat fort, l'amélioration de la gouvernance par l'approfondissement du processus de décentralisation et la réaffirmation de la régionalisation comme base de la réorganisation territoriale – avec création de nouvelles régions dotées de compétences propres et de ressources étatiques. Au moment des Assises consacrées au Nord, IBK, évoquant, dans son discours d'ouverture, la « *reconstruction du Mali* » et une « *société basée sur la justice sociale* », annonce la mise en place d'un plan accéléré de développement pour le Nord et réaffirme que « *tout est négociable* » dans le cadre d'un « *Mali indivisible* ». Ces journées sont placées sous le signe de la réconciliation et de la cohésion sociale, avec une volonté affichée de « *venir à bout* » du problème du Nord. Elles se tiennent cependant sans les principaux protagonistes que sont le MNLA et le HCUA, les deux principaux mouvements politico-militaires du Nord (6). Seul le MAA (7), une faction arabe, y est représenté. Si les populations du Nord continuent de dénoncer l'abandon de leurs zones par l'Etat central, le pouvoir leur oppose – une fois de plus – la régionalisation comme solution. Les conclusions recommandent notamment la sécurisation des régions du Nord, à commencer par Kidal – fief historique des rébellions au Mali –, le renforcement des capacités des collectivités territoriales et le retour de l'administration (8).

Au plan de la réconciliation nationale, le nouveau gouvernement a transformé la Commission « Dialogue et réconciliation », nommée en mars-avril 2013 par le gouvernement intérimaire, en une Commission « Vérité, justice et réconciliation » (9). Cette CVJR a été nommée pour 3 ans et compte 15 membres – contre 2 ans et 30 membres pour la première ébauche de commission de dialogue. Si la première commission était chargée de « *rechercher par le dialogue la réconciliation entre toutes les communautés maliennes* » et de recenser les forces politiques et sociales concernées par ce processus, elle devait concentrer ses recherches sur les violations graves contre les droits de l'homme depuis le début des hostilités. La seconde version de la commission a un mandat plus large, qui inclut notamment les

(6) Mouvement national de libération de l'Azawad et le Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad.

(7) Mouvement arabe de l'Azawad.

(8) Ces deux événements se sont tenus au moment où une attaque contre des soldats tchadiens à Tessalit faisait 3 morts (deux soldats et un civil) le 23 octobre et au moment de l'assassinat des deux journalistes français à Kidal le 2 novembre 2013, rappelant la gravité de la situation dans le nord du pays et l'urgence d'une solution négociée.

(9) Le projet de loi de ratification de l'ordonnance n° 2014 du 15 janvier 2014 portant création de la Commission « Vérité, justice et réconciliation » est voté le 20 mars 2014.

enquêtes sur les violations commises contre les droits de l'homme depuis l'indépendance du pays en 1960. L'autre changement majeur est le travail de facilitation du dialogue intercommunautaire, mais aussi du dialogue entre l'Etat et les populations (10).

C'est ainsi un IBK particulièrement offensif et nationaliste qui a abordé les premiers mois de son quinquennat, n'hésitant pas, comme en décembre 2013, à s'en prendre directement à la communauté internationale accusée d'obliger les Maliens à négocier avec les groupes armés (11). IBK avait déjà ouvertement critiqué les Nations Unies après les événements de Kidal du 28 novembre, lorsque son Premier ministre, Tatam Ly, avait été empêché de se rendre dans la ville. Le Président avait alors accusé les Nations Unies de ne pas avoir pris les mesures de sécurité appropriées pour prévenir l'occupation de la piste d'atterrissage par des manifestants. Dès lors, IBK n'a cessé d'exiger non seulement le remplacement du chef de la MINUSMA, mais aussi la mise à l'écart de la médiation du Burkina Faso, du fait notamment des liens et de l'hospitalité supposée offerte par le président Compaoré à plusieurs membres de groupes armés, le MNLA principalement.

C'est un Président en position de force qui aborde ainsi l'année 2014, conforté par le succès de son parti aux élections législatives (novembre-décembre 2013). Dans son discours de fin d'année 2013 à la population malienne, IBK rappelle les grands défis du pays avec, d'une part, une première phase concentrée sur la réconciliation nationale, la réforme du secteur de la sécurité, la restauration de l'autorité de l'Etat, la justice et, d'autre part, une seconde phase davantage axée sur le redressement économique et le développement, la lutte contre la corruption et l'impunité, ainsi que la lutte contre le terrorisme. Adoptant une posture nationaliste, le Président met également à profit cette adresse pour remercier les pays de la communauté internationale (dont la France, les Etats-Unis, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, l'Algérie et le Maroc) pour leurs efforts en faveur du processus de paix au Mali, tout en réclamant le respect de la souveraineté malienne, et réaffirme son souhait de voir le processus de paix devenir une affaire intérieure du Mali. Cette période volontariste connaît cependant un rapide coup de frein avec, notamment, la démission du Premier ministre le

(10) La CVJR tarde cependant à démarrer ses activités, la feuille de route n'ayant été établie qu'au cours d'un séminaire qui s'est tenu à Bamako les 6 et 7 novembre 2014.

(11) Ibrahim Boubacar KEÏTA, « La communauté internationale oblige le Mali à négocier avec un groupe armé », entretien au journal *Le Monde*, 4 déc. 2013, à la veille du sommet de l'Élysée sur la sécurité en Afrique.

5 avril 2014 (12), puis la déroute de l'armée malienne en mai à Kidal, qui marque un véritable tournant.

... contrarié par la mauvaise gouvernance et autres affaires de corruption...

Si le candidat IBK avait fait de la lutte contre la corruption et l'impunité l'un de ses thèmes privilégiés de campagne, son régime est aujourd'hui accusé de mauvaise gouvernance par l'opposition politique – dont Tiébébé Dramé, président du Parti pour la renaissance nationale (PARENA) –, la population malienne ou la presse. Le gouvernement est surtout en délicatesse avec ses partenaires multilatéraux, au premier rang desquels le Fonds monétaire international (FMI), qui a décidé un temps de suspendre ses aides. La communauté internationale était pourtant très favorablement disposée à l'égard du Mali après l'intervention militaire « Serval », ainsi que la conférence des donateurs, tenue à Bruxelles le 15 mai 2013 en présence de 80 pays et 28 organisations internationales, l'avait d'ailleurs confirmé ; 3,35 milliards d'euros avaient alors été promis dans le cadre du Plan pour la relance durable au Mali 2013-2014 (PRED (13)). Une première visite de la directrice du FMI au Mali du 8 au 10 janvier était présentée comme destinée à renforcer le partenariat puis, en mars 2014, une mission préparatoire à la revue de juin s'était déclarée satisfaite des conditions financières.

Alors que l'accord avec le FMI supposait des dépenses inscrites dans le budget de l'Etat et une bonne gouvernance en matière de finances publiques, les relations se sont considérablement tendues début avril 2014. L'institution monétaire découvre alors l'achat d'un nouvel avion – non prévu dans la loi de finances 2014 ni dans la loi de finances rectificative –, pour un montant de 30 millions d'euros (14), ainsi que la passation douteuse de contrats militaires, pour un montant de 105 millions d'euros en novembre 2013, du ministère de la Défense et des Anciens Combattants (MDAC). Le FMI décide alors de retarder sa revue semestrielle – initialement prévue en juin 2014 – et est suivi en cela par d'autres bailleurs comme l'Union

(12) Tatam Ly est remplacé par Moussa Mara le 7 avril 2014, alors ministre de la Ville. Tatam Ly a évoqué des différences de vue avec le Président de la République et dénoncé les interférences de proches d'IBK, dont le fils Karim et le secrétaire général du RPM, Bocary Tereta, avec le gouvernement. Tatam Ly parle de déficience dans la conduite des affaires de l'Etat, mettant en doute la capacité du gouvernement à faire face aux défis du pays. Moussa Mara, 39 ans, représente une nouvelle génération politique. Le nouveau gouvernement est composé de 31 ministres, dont 23 ministres RPM. Moussa Mara n'appartient pas au RPM ; il est président de son propre parti, Yéléma, qui ne compte pas de député à l'Assemblée nationale. Soumeylou Boubeye Maiga reste ministre de la Défense et le général Samaka obtient le portefeuille de l'Intérieur en plus de celui de la Sécurité. Deux proches du général Sanogo sont remplacés : le général Moussa Sinko, ex-ministre de l'Administration territoriale, et Abdoulaye Koumaré, ancien ministre de l'Equipement.

(13) Dans le cadre du Plan de Facilité élargie de crédit (approuvé en décembre 2013), le FMI a accordé un prêt de 23 milliards de francs CFA (FCFA), décaissables en tranches semestrielles entre 2013 et 2016. Le programme fait l'objet de revues deux fois par an. Chaque revue permet le décaissement de 3 milliards de FCFA.

(14) Les montants diffèrent selon les déclarations des responsables politiques, ce qui renforce l'image négative du gouvernement dans le cadre de cette affaire.

européenne et la Banque mondiale, qui préfèrent attendre la signature d'un accord entre le FMI et le gouvernement du Mali pour décaisser leurs aides. La ministre de l'Economie et des Finances, Fily Dabo Sissoko, se rend à Washington au mois de juin 2014 ; s'ensuit alors une demande officielle du Premier ministre d'audits à la Cour suprême et au Bureau du Vérificateur général. Il apparaît de plus en plus clairement que le gouvernement du Mali n'a pas respecté les règles de bonne gestion et que les contrats litigieux ont été passés en dehors de tout processus budgétaire normal. L'achat de l'aéronef a été accordé sans qu'une ligne de crédit soit disponible dans la loi de finances 2014 et le contrat militaire passé avec la société Guo Star a été financé sur des lois de finances 2015 et 2016 non encore votées. Une nouvelle mission du FMI en septembre 2014 (15) a relevé l'existence d'autres contrats militaires (16), toujours sans disponibilités budgétaires et passés hors procédures et toujours en application de l'article 8 du Code des marchés publics (CMP) permettant d'exclure des procédures normales des achats classés « secret défense ». Le FMI s'est depuis accordé avec le gouvernement malien, sur la base des rapports fournis par les deux institutions, sur des mesures correctives, dont l'annulation de certains contrats, l'approbation d'une seconde loi de finances rectificative et le paiement, au prix fournisseur, des matériels militaires.

La Cour suprême, via sa section des comptes, a remis son rapport (17) en septembre 2014, relevant que le contrat signé en vue de l'achat de l'aéronef présidentiel, signé le 10 février 2014, avait été passé de gré à gré, sans être visé par le contrôleur financier, sans assistance des services techniques appropriés et sans la disponibilité des crédits budgétaires. Les mêmes travers se retrouvent à propos de l'achat des équipements militaires pour lesquels deux versions différentes du contrat ont même été révélées (18), ainsi qu'un projet relatif à la fourniture d'hélicoptères pour l'armée de l'air qui n'a pas été exécuté. De son côté, le rapport du Bureau du Vérificateur général (BVG (19)), qui joue le rôle d'organisme de lutte contre la corruption, a été saisi par le Premier ministre le 10 juin 2014. Le BVG a mené une vérification de la conformité des acquisitions de l'aéronef présidentiel et de la fourniture de matériel et d'équipement aux Forces armées maliennes, dont le montant s'élève à 87,77 milliards

(15) Cf. le site Internet www.imf.org/external/french/np/sec/pr/2014/pr14438f.html.

(16) Il s'agirait d'une douzaine de contrats pour un montant de 66 milliards de FCFA. Le montant total des contrats militaires est de 135 milliards de FCFA, alors que seuls 35 milliards sont disponibles

(17) Audit de conformité et de régularité de l'acquisition de l'aéronef et des équipements et matériels militaires.

(18) Dans un contrat, le fournisseur Guo Star est représenté par son directeur général Amadou Kouma et, dans l'autre, par son directeur général Sidi Mohamed Kagnassi.

(19) Autorité indépendante instaurée par la loi n° 03-030 du 25 août 2003 instituant le Vérificateur général au Mali. Cette nouvelle autorité doit être un outil de lutte contre la corruption, la mauvaise gestion et la délinquance économique et financière, avec pour objectif de restaurer la confiance entre l'administration et les citoyens. Le rapport intitulé « Acquisition d'un aéronef et fourniture aux forces armées maliennes de matériels d'habillement, de couchage, de campement et d'alimentation (HCCA), ainsi que des véhicules et des pièces de rechange, a été remis en octobre 2014.

de FCFA, dont 18,9 milliards pour l'avion présidentiel et 69,18 milliards pour les équipements et matériels destinés aux forces armées (20). Le BVG est chargé d'étudier le recours justifié et légal à l'article 8 du Code des marchés publics, qui exclut certaines commandes du champ des marchés publics et dont il est dit que le MDAC et le ministère des Finances ont fait une « *interprétation erronée et une application inappropriée* », ce qui « *constitue un abus et une violation flagrante et manifeste des principes qui gouvernent la commande publique* » (21). Le MDAC ne s'est en outre pas préalablement assuré de l'existence des crédits budgétaires requis avant de lancer les procédures d'achat, ce qui constitue une violation de la loi de finances (22). Le Bureau du Vérificateur général a dénoncé ces faits au Procureur de la République, dont le détournement et la complicité de détournement de fonds publics, l'utilisation frauduleuse de deniers publics pour un montant de 9 350 120 750 FCFA soit 14,25 millions d'euros, ce qui est une « *parfaite illustration d'une mauvaise gouvernance financière et d'une gestion désastreuse des deniers publics* » (23).

Ces deux affaires ont clairement posé la question de la bonne gouvernance au Mali depuis l'élection d'Ibrahim Boubacar Keïta. Si l'achat d'un nouvel avion présidentiel pose une question « morale » ou conduit à s'interroger quant à l'opportunité politique d'une telle dépense, certains insistant sur la réelle nécessité d'acquérir un nouvel avion alors que le pays vient de traverser la pire crise de son histoire, les institutions financières internationales relèvent, de leur côté, la mauvaise gestion des deniers publics. La société civile, la presse, mais aussi, plus largement, la rue réclament la démission des ministres incriminés. Ces deux affaires ont directement touché l'ancien ministre de la Défense Soumeylou Boubeye Maïga (dit « SBM »), un très proche du président IBK et par ailleurs ancien chef de la Sécurité d'Etat, qui a été placé en garde à vue le 3 octobre 2014 à Nanterre (France), dans le cadre d'une autre enquête de corruption visant

(20) « *Sous l'emprise de l'article 8 du CMP sans aucune référence légale et dans des conditions qui ne garantissent pas la transparence dans les procédures et qui ne donnent aucune assurance quant à la fiabilité et la sincérité des informations et des transactions, constituent un risque élevé de fraude* », Rapport du VG, p. 11. Le BVG parle aussi de besoins non préalablement exprimés et définis.

(21) *Ibid.*, p. 10.

(22) Ces deux contrats ont été passés de gré à gré et donc sans appel d'offres, avec une commission versée à un intermédiaire privé. Le BVG relève surtout que le gouvernement n'a fait appel ni au ministère des Transports ni à l'Agence nationale de l'Aviation civile, qui ont les compétences requises pour suivre l'achat d'un aéronef – cela aurait permis des économies. Ce sont *in fine* des personnes n'ayant pas les compétences requises qui ont servi d'intermédiaires dans le cadre de ces deux affaires, personnes dont la rémunération a largement augmenté les coûts de transaction. Les irrégularités sont nombreuses, de la non-vérification des capacités juridiques, techniques et financières du titulaire du marché de fourniture des matériels à la signature de contrats par le MDAC qui dépassent sa compétence ou encore du non-respect des procédures d'enregistrement des contrats, privant ainsi le Trésor public et l'Autorité de régulation des marchés publics et des délégations de services publics de recettes, à la présence de clauses contraires aux dispositions relatives aux lois de finances et à la comptabilité publique, d'où un non-respect des dispositions relatives à la comptabilité publique. Ces irrégularités impliquent non seulement les deux ministères, ministère de la Défense et des Anciens Combattants et ministère de l'Economie et des Finances, mais aussi la Banque atlantique et la Banque de développement du Mali.

(23) Rapport du VG, *ibid.*, p. 36.

l'homme d'affaires français Michel Tomi – qu'on dit également proche du président IBK (24). Il devrait être entendu dans le cadre de l'affaire de l'avion présidentiel. Ces deux affaires ont également touché le directeur financier du ministère de la Défense, licencié depuis, et le conseiller spécial du président IBK, Sidi Mohamed Kagnassi, qui, par ailleurs directeur de la société import-export Guo Star, intermédiaire dans l'achat des équipements militaires, a démissionné le 14 octobre. Les appels à la démission concernent les ministres de l'Economie, Mme Bouaré Fily Sissoko, de l'Industrie et de la Promotion des investissements, M. Moustapha Ben Barka, et de la Communication, M. Mamadou Camara (25). La population malienne réclame également des sanctions contre les fonctionnaires civils et militaires du régime IBK (26).

Alors que son entourage proche est touché, le chef de l'Etat choisit de garder le silence en dépit des appels de la rue, de sa majorité (27) et de l'opposition (28). Les relations se sont quelque peu apaisées avec le FMI lorsque, le 1^{er} décembre 2014, le Conseil d'administration du FMI a achevé la première et seconde revue des résultats économiques de l'accord avec le Mali : le FMI s'est montré satisfait des deux rapports (29) et appelle désormais le Mali à renforcer ses mécanismes de gestion des finances publiques et à engager des réformes de l'administration fiscale.

A fort retentissement local, ces affaires ont jeté le discrédit sur le régime malien et sur la personne du président Keïta. Dénonçant la légèreté du chef de l'Etat sur les sujets économiques, ses opposants l'ont également attaqué sur sa stratégie de sortie de crise au Nord. Après l'échec retentissant de l'opération militaire de reconquête en mai, le président Keïta semble aujourd'hui privilégier une posture de retrait sur ce dossier délicat, ce qui devrait marquer profondément son mandat.

(24) Homme d'affaires à la réputation sulfureuse, Michel Tomi est notamment le propriétaire de plusieurs bars, casinos et discothèques en Afrique de l'Ouest. Ami de longue date d'IBK, il est aujourd'hui accusé d'avoir illégalement contribué au financement de la dernière campagne présidentielle – en mettant notamment à la disposition d'IBK un avion privé pour ses déplacements. Il a été mis en examen le 20 juin 2014.

(25) Le ministre Camara est également décrié pour l'affaire de Miss ORTM, émission dont le ministère aurait interdit la diffusion. Cette affaire rappelle la pression exercée par des franges plus islamistes de la société malienne.

(26) Par exemple, la Coordination de veille citoyenne, qui rassemble une quinzaine d'associations de la société civile, demande la démission des ministres impliqués dans ces affaires et un vote de défiance à l'Assemblée nationale contre le Premier ministre et le gouvernement.

(27) IBK est aujourd'hui soutenu par la Convention des partis politiques de la majorité présidentielle, née le 7 septembre 2014 et regroupant une soixantaine de partis politiques soutenant le projet de société du Président de la République.

(28) IBK a reçu à Koulouba les représentants de la classe politique le 20 novembre 2014 – seconde rencontre de ce type, la première ayant eu lieu le 12 juillet 2014, soit presque un an après son élection. Au cours de cette rencontre ont été évoqués les grands problèmes du pays, à savoir les Accords d'Alger, Ebola, la gestion des finances, mais le Président refuse toujours de s'adresser à la nation.

(29) Une seconde mission du FMI en septembre 2014 a permis un accord avant même la publication des rapports. Le FMI a appelé à l'application de contrôles rigoureux sur les futurs marchés de matériel militaire et l'intégration des dépenses extra-budgétaires dans le budget de l'Etat, ainsi que l'annulation de la garantie.

... à un effacement progressif au profit de la communauté internationale

Alors que la nomination, le 22 avril 2014, d'un Haut Représentant pour le dialogue inter-malien, Modibo Keïta (30), et la nomination d'un ministre chargé de la Réconciliation nationale, ancien participant aux négociations du Pacte national en 1992, Zahabi Ould Sidi Mohamed, touareg originaire de Tombouctou, laissent penser à une reprise des négociations au Mali, la déroute de l'armée malienne à Kidal en mai 2014 (31) et la confusion au plus haut sommet de l'Etat sur la responsabilité de l'offensive ont fini d'éroder la confiance et crispé plus encore le climat au Nord. Il y a désormais, une année seulement après l'élection d'IBK à la présidence, un avant et un après Kidal.

Le Mali apparaît aujourd'hui contourné par la communauté internationale, qui prend totalement en charge les négociations sur le Nord-Mali à Alger, mais aussi par les pays de la sous-région, au premier rang desquels le Niger, qui tend à se positionner activement, y compris sur les questions du mandat et de l'engagement des soldats de la paix au Mali (32). IBK semble, de son côté, se contenter de suivre les négociations depuis Bamako et de laisser à quelques-uns de ses ministres – dont le ministre des Affaires étrangères Abdoulaye Diop et celui de la Solidarité, de l'Action humanitaire et de la Reconstruction du Nord, Hamadou Konaté – le soin d'aller expliquer la position du gouvernement dans quelques villes du Nord, à l'exception, toujours, de Kidal, qui continue d'échapper au contrôle gouvernemental. L'échec de la reprise militaire du Nord a confirmé la faiblesse de l'Etat malien. Pour autant, le gouvernement espère toujours pouvoir reprendre le Nord, en s'appuyant sur les forces étrangères et sur le mouvement GATIA, un mouvement d'autodéfense touareg Imghad, proche de Bamako et favorable à l'unité nationale, dirigé en sous-main par le général Gamou, un ancien rebelle touareg, désormais en charge des opérations de reconquête. Les positions des uns et des autres se renforcent sur le terrain, alors que se déroulent au même moment les négociations à Alger.

Si IBK semblait avoir l'avantage au début de l'année 2014 (33), Kidal a depuis marqué un tournant irréversible et laissé en suspens la question institutionnelle, comme si les recommandations des assises

(30) Modibo Keïta est un fonctionnaire malien, ancien ministre du Travail et de l'Administration, puis des Affaires étrangères sous Moussa Traoré. Il est ensuite nommé conseiller spécial d'Alpha Oumar Konaré, puis secrétaire général de la présidence. Il a aussi été un éphémère Premier ministre d'ATT (18 mars-9 juin 2002). En 2008, il est nommé responsable de la Commission d'organisation des états généraux sur la corruption au Mali.

(31) Présence du Premier ministre à Kidal le 17 mai 2014.

(32) Le Président s'est rendu au Niger en novembre 2014 pour parler de la crise et du terrorisme.

(33) Des incidents sécuritaires éclatent cependant régulièrement sur le terrain (Tamkoutat, février 2014 ; incidents entre le MAA-plate-forme et le MAA-coordination à Lerner le 9 août ; le 25 novembre 2014, le convoi du ministre de l'Agriculture en déplacement à Bourem a sauté sur une mine, faisant 6 blessés et 2 morts, etc.)

et des consultations nationales n'avaient jamais eu lieu. Alors que le Président proclamait en fin d'année 2013 sa volonté de voir les négociations se tenir à Bamako, le processus lui a depuis totalement échappé au profit de l'Algérie. Les discussions ont d'abord repris les 28 et 29 mars 2014, à Ouagadougou, avec le MNLA, le HCUA et le MAA. Les principales réclamations concernaient le cantonnement (34), le retour de l'administration et des services sociaux de base dans le Nord. Le MNLA critique depuis le manque de progrès du gouvernement et continue de demander la tenue des discussions hors de Bamako. La nomination de Modibo Keïta, placé sous l'autorité directe d'IBK, n'a pas été perçue très positivement par l'ensemble des groupes armés, lesquels ont dénoncé une approche unilatérale de Bamako.

Certaines zones ou villes continuent toujours d'échapper totalement à l'Etat malien, comme Kidal, où l'administration est absente depuis la déroute de l'armée et la fuite des autorités (35) et où les groupes armés mettent en place des administrations de substitution et autres comités de gestion des affaires locales. Menaka est aussi devenue une zone contrôlée par le MNLA, où l'administration malienne a été chassée fin mai 2014 au profit de groupes qui affirment dorénavant assurer la sécurité des populations. Le drapeau de l'Azawad remplace désormais le drapeau malien dans d'autres localités. Les événements de Kidal ont fondamentalement modifié le rapport de forces, avec une armée humiliée et des groupes qui ont tenté de venir à la table des négociations en position de force. Le 29 mai 2013, le MNLA, le HCUA et le MAA ont rencontré Modibo Keïta à Ouagadougou, où le MNLA continue de plaider pour une médiation internationale avec des négociations hors du Mali. Le 3 juin, le Haut Représentant malien a rencontré le MAA et la CMFPR (une coordination de milices songhay) à Nouakchott : tous les protagonistes conviennent alors de la nécessité de plusieurs niveaux de médiation (nationale, régionale et internationale).

Il faut toutefois attendre le 16 juillet 2014 pour que le dialogue inter-malien ne s'ouvre officiellement à Alger, sous la conduite du ministre algérien des Affaires étrangères et ancien président de la commission Paix et sécurité de l'Union africaine, M. Ramtane Lamamra. Le ministre malien des Affaires étrangères y a immédiatement rappelé la ligne rouge du gouvernement de Bamako, à savoir le respect de l'intégrité territoriale et l'aspect séculier de l'Etat. Les négociations n'ont, dans un premier temps, pas permis d'asseoir à la même table de négociations l'ensemble des groupes armés, divisés entre la coordination signataire de la Déclaration

(34) Le *modus operandi* sur le Comité technique mixte de sécurité est signé le 18 février 2014.

(35) Alors que la visite du Premier ministre avait été fortement déconseillée, Moussa Mara se rend à Kidal, où de violents combats vont opposer les FAMA et le MNLA au gouvernement. Pour Moussa Mara, c'est une « déclaration de guerre ». Les groupes armés ont pris le contrôle de la ville et le cessez-le-feu est signé le 23 mai. Le Premier ministre annonce que cette offensive n'avait pas été autorisée par le gouvernement, ce qui a créé la confusion avec la hiérarchie militaire. C'est finalement Soumeïlou Boubeye Maïga, ministre de la Défense, qui est sacrifié au profit d'un ancien officier militaire, M. Ba N'Dao, colonel major de l'armée de l'air à la retraite.

d'Alger du 9 juin 2014 – MNLA/HCUA/MAA-faction Sidati – et la plateforme signataire de la Plate-forme d'Alger du 14 juin 2014 (CPA/CMFPR/MAA-faction Bamako) (36). Une feuille de route, signée par la Coordination et la Plate-forme, a finalement été établie et acceptée à l'issue de ce premier tour, ainsi qu'une déclaration de cessation des hostilités le 24 juillet 2014. La feuille de route a posé comme principes de base le respect de l'unité nationale et l'intégrité territoriale et le respect de la forme républicaine et la laïcité au Mali (37). En vue de la préparation du second tour, les deux entités se sont retrouvées à Ouagadougou du 25 au 28 août et ont signé une déclaration commune dans laquelle ils s'engageaient notamment à cesser les hostilités. Cette Déclaration n'a toutefois pas empêché les confrontations dès leur retour à la table des négociations à Alger début septembre. Le manque de confiance en la capacité du gouvernement à mettre en œuvre les accords a régulièrement été rappelé, tout comme sa faible capacité à assurer la délivrance de services publics. Dans tous les cas, le président Keïta est tenu directement responsable. Il cristallise les réticences des groupes armés et agace les pays étrangers membres de l'équipe de médiation. Son intransigeance, son nationalisme opportuniste et son rôle dans les retards des discussions sont ainsi systématiquement pointés du doigt.

A Alger, en novembre 2014, le projet de fédéralisme reste toujours la proposition du MNLA/HCUA/MAA contre le projet du gouvernement soutenu par les mouvements d'autodéfense GATIA, le MAA pro-Bamako/CMFPR et CPA. Les premiers insistent toujours sur l'entité Azawad que les seconds refusent. Les divergences portent sur le mode de gestion des régions du Nord, les groupes séparatistes réclamant une autonomie de gestion, tandis que le gouvernement suggère un approfondissement de la décentralisation, des collectivités territoriales dotées d'organes élus au suffrage universel, ainsi que de substantiels transferts de compétences. La fragilité des alliances entre les groupes armés et leur exposition aux attaques des groupes djihadistes rendent la situation très complexe sur le terrain. Les dénonciations de violation de cessez-le-feu soulignent la volatilité de la situation.

Vues de Bamako, les négociations intéressent et le gouvernement sait pouvoir compter sur les populations – du Sud comme du Nord – pour défendre l'intégrité territoriale du Mali (armée nationale ou milices). Certains partis prennent aussi publiquement position comme l'Union pour un rassemblement démocratique (URD), principal parti d'opposition à IBK,

(36) La Facilitation est menée par l'Algérie, en coordination avec la CEDEAO, l'UA, l'ONU, l'UE et l'OCI ; les pays de la sous-région, le Burkina-Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, participent aux concertations. Quatre groupes de travail ont été mis en place : politico-institutionnel ; défense et sécurité ; développement économique, social et culturel ; réconciliation, justice et questions humanitaires. Les groupes armés ont tenté de tirer profit de leur victoire sur certaines régions après Kidal, pour mieux se positionner à Alger.

(37) Le HCUA a la position la moins conciliable, rejetant la nature séculière de l'Etat au profit de l'instauration d'un Etat islamique fondé sur la *Charia*.

qui souhaiterait que le document de la médiation ne soit pas seulement concentré sur le Nord mais concerne l'ensemble du pays (38). De même, pour le parti de l'ancien premier ministre Soumana Sacko (Convention nationale pour une Afrique solidaire, CNAS-Faso Héré), pour lequel le document de synthèse de la médiation reprend le programme politique du MNLA. Enfin, pour le parti Avenir et développement du Mali (ADM), ce document annonce la partition du Mali. D'une façon générale, les partis maliens se positionnent globalement en faveur de la régionalisation, mais refusent toujours que cela soit au profit des populations du Nord – considérées trop irrédentistes.

* *

*

C'est un IBK fragilisé qui aborde l'année 2015. La signature d'un accord qui serait véritablement inclusif et satisferait les aspirations des populations du Nord comme du Sud lui redonnerait l'énergie nécessaire pour poursuivre son mandat dans des conditions satisfaisantes. L'inquiétude est grande dans la sous-région s'agissant de la puissance des réseaux islamistes et des liens avec les réseaux syriens, dont le chef islamiste Iyad ag Ghali est l'un des artisans. Le Sahel reste la zone de tous les dangers que des Etats trop faibles ne peuvent contrer seuls. Le président Keïta n'a d'autres choix que de trouver une solution à ses régions du Nord avec des groupes armés qui se trouvent eux aussi marginalisés et visés par les groupes terroristes. Alger représente aujourd'hui ce *momentum*. Des positions trop intransigeantes des parties pourraient contribuer à remettre en question les pourparlers, mais aussi, plus globalement, la perspective d'un accord global entre Nord et Sud maliens. IBK n'a cependant d'autre choix, pour conserver son pouvoir, que de signer une paix définitive.

(38) Lors de la Convention du Parti à Bamako les 22 et 23 novembre 2014, au cours de laquelle Soumaïla Cissé, compétiteur d'IBK à l'élection présidentielle de 2013, a été élu président du parti, 4 points ne sont pas acceptables pour l'URD : 1) parler de « zone de développement des régions du Nord » et des « régions intégrées » ; 2) envisager la représentation des communautés du Nord au niveau national, notamment à travers les quotas, comme 1 député pour 60 000 habitants dans le Sud et 1 député pour 30 000 habitants dans le Nord ou encore l'idée de réserver 50% des postes de la fonction publique territoriale aux ressortissants du Nord ; 3) la répartition des pouvoirs entre l'Etat et les régions ; 4) la gestion de la sécurité après l'accord.